## LES NOUVELLES NUMERIQUES de DIALOGUE-AUTISME

**N° 7 : JANVIER 2012**

## Nous luttons pour le respect des droits des autistes

#### DIALOGUE-AUTISME

###### Formation, information et recherche

Association « loi 1901 », Membre du Conseil d’Administration d’Autisme Europe

Membre affilié d’Autisme France

BP 248 45162 OLIVET Cedex

Tél/Fax : 02.38.66.34.75 & 06 23 13 15 83 . E-mail : [dialogue-autisme@voila.fr](mailto:dialogue-autisme@voila.fr)

<http://www.dialogueautisme.org>

**Adhérez et faites adhérer à Dialogue-Autisme : nous avons besoin de votre soutien !**

**Adhérer c'est nous permettre de vous défendre, de vous représenter auprès des tutelles, d’Autisme France, d’Autisme Europe, de siéger dans les commissions où se jouent les droits des personnes handicapées et surtout autistes, de nous déplacer pour faire entendre vos demandes.**

**Comme la fondation ORANGE, vous pouvez nous soutenir financièrement : consultez son site** [**http://www.orange.com/fr\_FR/mecenat/fondation/**](http://www.orange.com/fr_FR/mecenat/fondation/)



**Vous pouvez télécharger le bulletin d’adhésion :** [**www.dialogueautisme.com**](http://www.dialogueautisme.com)

**! ALLEZ VISITER NOTRE NOUVEAU SITE :** [**www.dialogueautisme.com**](http://www.dialogueautisme.com)**!**

L’autisme est grande cause nationale 2012

**François Fillon a attribué mardi 20 décembre le label de Grande cause nationale 2012 au collectif d’associations "Rassemblement Ensemble pour l’autisme", a annoncé Matignon dans un communiqué.  
"En faisant de l’autisme la Grande cause nationale 2012, le Premier ministre souhaite sensibiliser les Français à la nécessité de lutter contre les préjugés qui l’entourent encore trop souvent", soulignent les services du Premier ministre dans un communiqué.  
Ce label permet notamment à des associations qui souhaitent organiser des "campagnes faisant appel à la générosité publique, d¹obtenir des diffusions gratuites sur les radios et les télévisions publiques", ajoute le communiqué.  
Selon Matignon, "l¹attribution de ce label se situe dans la continuité du plan autisme 2008-2010 qui a mobilisé 187 ME et a d’ores et déjà permis un renforcement de la connaissance scientifique (...) une amélioration du diagnostic", ainsi qu’ "une diversification de l’offre sanitaire et médico-sociale".  
"Il marque ainsi l’engagement de l’Etat à continuer de renforcer la prise en charge des personnes autistes", conclut le communiqué.**

DIALOGUE-AUTISME

**L’autisme est la grande cause nationale 2012**

Dialogue-Autisme se réjouit que l’autisme soit la grande cause nationale 2012.

**Nous espérons que ce sera l’occasion:**

-de faire reconnaître l’autisme comme handicap spécifique, pour cesser de le dissoudre dans le handicap mental, alors que 70% de personnes autistes n’ont pas de déficience intellectuelle, ou dans le handicap psychique, alors que c’est un trouble précoce du développement.

-de refondre toutes les formations initiales et continues (médicales, paramédicales, universitaires, pédagogiques) pour les rendre conformes à la définition et à la description de l’autisme de la Haute Autorité de Santé (état des connaissances Janvier 2010).

-de diffuser les connaissances actualisées sur l’autisme dans tous les médias, auprès de tous les acteurs du champ public.

-de promouvoir le droit à l’éducation et à l’instruction de la personne autiste à tout âge en y mettant les moyens nécessaires, y compris à l’Education Nationale.

-de rendre indépendants les Centres de Ressources Autisme pour leur donner les moyens d’assurer leurs missions de diagnostic, de formation et d’information.

-d’ouvrir massivement, selon le guide des SROSMS, les services nécessaires et spécifiques à l’autisme, à tous les âges, en mobilisant et aidant les ARS et Conseils Généraux. Il faut en particulier réparer les dégâts causés sur les personnes autistes laissées jusqu’à présent à l’abandon.

-de se pencher de toute urgence sur le sort des adultes privés de diagnostic, de toute éducation adaptée, souvent soumis à l’isolement et à la contention en psychiatrie, et rejetés du monde du travail ordinaire et adapté, même s’ils sont bardés de diplômes.

**Nous comptons sur la mobilisation de tous. Le label grande cause ne saurait se substituer à un troisième plan autisme qui aurait déjà dû voir le jour.**

* 5-8 octobre : participation à la 11ème Université d’Automne au Croisic (voir rubrique ARAPI)
* 14-16 octobre : conseil d’administration d’Autisme-Europe à Prague, et journée européenne de l’autisme (voir rubrique Autisme-Europe)
* 19 octobre : conseil d’administration d’ARAPI et conseil d’administration d’Autisme-France
* 24 octobre : Jacqueline Mansourian représente Dialogue-Autisme et Autisme France à Londres à Autistika (Autism Speaks), pour préparer la journée mondiale de sensibilisation à l’autisme du 2 avril.

Elle y présente les travaux du Dr Sylvain Briault, chercheur généticien au CHR d’Orléans :

“**Autism, mental deficiency and genetics”**, Laboratory of Molecular Immunology and Embryology, UMR6218 CNRS - University of Orleans –France, Team « Experimental and Molecular Genetics » , Sylvain BRIAULT – [sbriault@cnrs-orleans.fr](mailto:sbriault@cnrs-orleans.fr),

et le **projet India Rose** (« Communication par l’image chez les enfants autistes, Les technologies tactiles dans le monde du handicap » http ://bit.ly/DiscoverIndiaRose, Médaille d’or : Anthony Froissant, José Martins, Tuteur : Frédéric Moal, de l’ Université d’Orléans

<http://www.dialogueautisme.com/documentation/?logout=1>

* 18 novembre : 7èmes Journées de rencontre régionale interinstitutionnelle et pluriprofessionnelle organisée par le CTRA sur le thème « Lien, coopération et alliance ». Eric Willaye du SUSA a fait la conférence inaugurale, suivie par divers ateliers. Jacqueline Mansourian a animé l’atelier n° 3 « la place de la personne autiste : Comment rendre l’usager bénéficiaire et acteur du lien? » (diaporama sur le site dialogueautisme.com : <http://www.dialogueautisme.com/documentation/?logout=1>)
* 3 décembre : congrès Autisme France au palais des congrès à Paris ; stand d’ARAPI tenu par J Mansourian
* **6 décembre : réunion avec LOGEM LOIRET : les travaux du FAM de Saran vont débuter !**
* 8 décembre : assemblée générale extraordinaire de la FRAPS

Handicap

1. Guide d’éligibilité à la PCH

[Guide d’éligibilité à la PCH](http://www.autisme42.org/autisme_files/file/CNSA_cotation_PCH2011.pdf)

1. Evaluation de la prestation de compensation du handicap (PCH)

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/114000620/0000.pdf>

1. Les assistants de scolarisation dans le PLF 2012

[http://www.localtis.info/cs/ContentServer ?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250262712280&cid=1250262709505](http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250262712280&cid=1250262709505)

1. Circulaire d’application du décret AAH

CIRCULAIRE N° DGCS/SD1/2011/413 du 27 octobre 20 11 relative à l’application du décret n° 2011-974 du 16 aout 2011 relatif à l’attribution de l’allocation aux adultes handicapés aux personnes handicapées subissant une restriction substantielle et durable pour l’accès à l’emploi et à certaines modalités d’attribution de cette allocation.

<http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2011/10/cir_33982.pdf>

1. Rapport de la Cour des Comptes sur les contrats aidés

Curieux usage qu’en fait l’Education Nationale

<http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/CCFP/Contrats-aides-politique-de-lEmploi.pdf>

1. Une conférence sur l’accessibilité universelle

<http://www.yanous.com/pratique/materiels/materiels111216.html>

1. **Evolution des mentalités et changement du regard de la société sur les personnes handicapées. Rapport de M.Chossy**

<http://www.faire-face.fr/media/00/02/1042793455.pdf>

AutismE

### Les parlementaires fondent un groupe autisme: première réunion le jeudi 12 janvier 2012

### <http://www.dialogueautisme.com/autisme-et-politique/>

### Emission sur l’autisme :

<http://www.franceinter.fr/emission-le-telephone-sonne-questions-sur-l-autisme>

### **A voir absolument : Autisme et psychanalyse : à propos du film Le Mur**

<http://www.autisme-france.fr/offres/file_inline_src/577/577_A_12239_1.pdf>

**Réponses de Sophie Robert à ceux qui l’accusent :**

[http://psychanalysedevoilee.oceaninvisibleproductions.com/la-psychanalyse-devoilee/le-mur-la-psychanalyse-a-lepreuve-de-lautisme/le-genre-documentaire-en-danger-reponse-aux-psychanalystes/7/](wlmailhtml:%7b99FECA74-1FE2-4C9B-A039-4A88F6CCE08D%7dmid://00000388/!x-usc:http://psychanalysedevoilee.oceaninvisibleproductions.com/la-psychanalyse-devoilee/le-mur-la-psychanalyse-a-lepreuve-de-lautisme/le-genre-documentaire-en-danger-reponse-aux-psychanalystes/7/)

<http://psychanalysedevoilee.oceaninvisibleproductions.com/la-psychanalyse-devoilee/le-mur-la-psychanalyse-a-lepreuve-de-lautisme/le-genre-documentaire-en-danger-reponse-aux-psychanalystes/7/>

1. Recommandation HAS : Autisme et autres TED diagnostic et évaluation chez l’adulte

<http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1102317/autisme-et-autres-ted-diagnostic-et-evaluation-chez-ladulte>

1. **Retrouvez ci-dessous la vidéo de la présentation du Pr GILLBERG, en version française :**

[http://www.vaincrelautisme.org/content/le-congres-de-l-autisme-2011](http://t.ymlp270.net/bbeafauyemafaeuwagauyqh/click.php)

1. Une intéressante décision du Conseil d’Etat appuyée sur la loi de 1996 : l’Etat a une obligation de résultats pour l’autisme

[**http://arianeinternet.conseil-etat.fr/arianeinternet/getdoc.asp ?id=190628&fonds=DCE&item=1**](http://arianeinternet.conseil-etat.fr/arianeinternet/getdoc.asp?id=190628&fonds=DCE&item=1)

[Première journée parlementaire sur l’autisme](http://www.autisme42.org/autisme_files/file/Journée%20parlementaire%2012%20janvier%202011.pdf) le 12 janvier

1. Première journée parlementaire sur l’autisme le 12 janvier **et l’avis de Daniel Fasquelle :**

<http://www.la-croix.com/Actualite/S-informer/France/Daniel-Fasquelle-En-matiere-d-autisme-le-retard-de-la-France-est-scandaleux-_EP_-2011-12-21-749444#.TvIOVDbGVGk.email>

1. **Interview du Pr Lelord**

[http://www.cra-centre.org/index.php ?option=com\_content&view=category&layout=blog&id=32&Itemid=60](wlmailhtml:%7b99FECA74-1FE2-4C9B-A039-4A88F6CCE08D%7dmid://00000349/!x-usc:http://www.cra-centre.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=32&Itemid=60)

1. Un document canadien à destination des enseignants

[http://www.ontariodirectors.ca/ASD/Res-ORC-fr/sa-guide\_pour\_le\_personnel.pdf](wlmailhtml:%7b99FECA74-1FE2-4C9B-A039-4A88F6CCE08D%7dmid://00002092/!x-usc:http://www.ontariodirectors.ca/ASD/Res-ORC-fr/sa-guide_pour_le_personnel.pdf)

1. **Une application en français et gratuite pour la création de tableaux de communication pictogrammes**

<http://ayor001.wordpress.com/2011/10/25/picto-selector-une-application-en-francais-et-gratuit-pour-la-creation-de-tableaux-de-communication/>

1. **Comment peut-on n’avoir jamais rencontré un enfant autiste ?**

<http://www.creaicentre.org/upload/document/FILE_4eaaa23e0e543_etude_camsp___creai_centre___mai2011.pdf/etude_camsp___creai_centre___mai2011.pdf?PHPSESSID=f677160ac0f8f5c1f4ee939df5506c54>

1. Deux vidéos sur l’hyperactivité : la dépression familiale comme responsable. On est chez les fous !

<http://www.dailymotion.com/video/x4aluf_bernard-golse-hyperactivite-1_news>  
<http://www.dailymotion.com/video/x4am9w_bernard-golse-hyperactivite-1_news#rel-page-under-6>

**AUTISME France**

1. **3 Décembre : congrès au Palais des Congrès, Paris**
2. **Vous pouvez visionner un reportage sur la Maison d'Hestia diffusé sur FR Limousin (2 mn24 s)**

<http://info.francetelevisions.fr/?id-video=LIMO_1562627_040120121047_F3>

1. **Autisme France a un poste de suppléant à la Conférence Nationale de Santé.**

 Documents adoptés lors de l'assemblée plénière de la Conférence nationale de santé, qui s'est tenue le vendredi 16 décembre 2011

Documents présentés en séance, et en particulier la synthèse des plans stratégiques régionaux de santé :

<http://www.sante.gouv.fr/reunion-pleniere-du-16-12-11.html>

**AUTISME EUROPE**

**A consulter de très près**

<http://www.autismeurope.org/fr/publications-d-autisme-europe/newsletter-2/bulletin-46-hiver-2011/>

1. **Les Journées Européennes de l'Autisme 2011**

Pendant le mois d’octobre, une quarantaine de représentants d’associations de l’autisme d’Europe se sont rendus à Prague, République Tchèque, pour célébrer les Journées Européennes de l’Autisme. Parmi les événements organisés par l’association hôte tchèque « APLA », figuraient une conférence de haut niveau pour personnes avec autisme, parents et professionnels ainsi qu’une table ronde où des jeunes atteints du Syndrome d’Asperger ont partagé leurs expériences dans le domaine de l’éducation et de l’emploi. L’association tchèque Autistik, co-hôte de l’événement, a organisé une visite d’étude de services résidentiels pour adultes avec autisme, insérés dans la communauté. Le Conseil d’Administration d’Autisme-Europe s’est également tenu à Prague à l’occasion des Journées Européennes de l’Autisme.

Pour marquer l’événement et mieux faire connaître l’autisme, les associations membres d’Autisme-Europe ont organisé divers événements et activités partout en Europe, notamment : des projections de film pour tout public ou encore des réunions avec des représentants de gouvernement de haut niveau. En Ukraine, par exemple, l’association de l’autisme « Child with Future » a rencontré des fonctionnaires du gouvernement afin de discuter d’actions urgentes à mettre en place pour venir en aide aux personnes atteintes d’autisme. Cette rencontre est une grande première dans ce pays où l’autisme n’est pas officiellement reconnu.

Les Journées Européennes de l’autisme ont été lancées par Autisme-Europe pour sensibiliser l’opinion publique aux Troubles du Spectre Autistique (TSA) et encourager la coopération et l’échange d’expériences et de pratiques partout en Europe mais aussi parce nous partageons la conviction que l’union fait la force…

 Les détails concernant les activités de nos associations membres à l’occasion des Journées Européennes de l’Autisme 2011 seront publiés dans le LINK n°56 ainsi que sur le site [de nos associations membres](http://www.autismeurope.org/about-us/our-members/).

1. **Autisme-Europe participe à une conférence sur le monitoring des droits des personnes handicapées**

La directrice d’Autisme-Europe Aurélie Baranger a récemment participé à une conférence sur le suivi des Droits des personnes handicapées. Le suivi est prévu par la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CNUDPH).

 La conférence, qui a eu lieu à Bruxelles, Belgique, sous la houlette du Réseau académique européen d’experts dans le domaine du handicap (ANED), a réuni des experts de toute l’Europe en vue de discuter des changements politiques nationaux depuis la ratification de la Convention par l’Union Européenne en 2008.

 En savoir plus sur le [Réseau académique européen d’experts dans le domaine du handicap (ANED)](http://www.disability-europe.net/fr)

1. **Réunions du Conseil d'Administration d'Autisme-Europe**

La deuxième réunion 2011 du Conseil d’Administration a eu lieu à Prague, République Tchèque, les 15 et 16 octobre. Les principaux sujets discutés par les membres du Conseil d’Administration seront développés dans le prochain LINK.

 La prochaine réunion du Conseil d’Administration de même que l’Assemblée Générale auront lieu durant le week-end des 5 et 6 mai 2012 à Istanbul, Turquie.

1. **Autisme et Vieillissement : Vos expériences et bonnes pratiques pour le nouveau rapport 2012**

En raison de l’augmentation du nombre de personnes âgées en Europe, la société doit faire face à de nouveaux défis, notamment la baisse du nombre de travailleurs, l’augmentation de la demande en ressources et en services sociaux. Si l’on considère qu’environ 1 pour cent de la population est atteinte de Troubles du Spectre Autistique (TSA), cela signifie qu’un nombre élevé de personnes autistes vieillissantes auront besoin d’une prise en charge et de services spécifiques.

 Quelles sont les problématiques liées au vieillissement des personnes autistes dans votre pays? Avez-vous mis en place des projets fructueux impliquant des personnes âgées atteintes d’autisme ? Si tel est le cas, quelles leçons avez-vous tirées de cette expérience et quelles bonnes pratiques avez-vous développées ? Disposez-vous de statistiques pertinentes concernant l’autisme et le vieillissement de la population ?

 Si vous souhaitez contribuer au rapport, merci de nous faire parvenir vos informations à l’adresse suivante : [secretariat@autismeurope.org](mailto:secretariat@autismeurope.org)

1. **Vieillissement et Autisme – Comment promouvoir le vieillissement actif des personnes atteintes d’autisme ?**

2012 étant proclamée « l’Année du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations », ce sera l’occasion de se pencher sur les besoins des personnes vieillissantes atteintes d’autisme.

 Autisme-Europe est membre de la Plateforme européenne des personnes âgées, une coalition d’ONG ayant initié l’Année du Vieillissement, et dont le leader est Age-Platform Europe. La coalition a pour vocation de favoriser la solidarité entre les générations, notamment en :

* favorisant la participation des travailleurs âgés au marché du travail ;
* encourageant le vieillissement actif dans la communauté ;
* favorisant la vie indépendante.

 Au sein de cette coalition, Autisme-Europe évoquent les besoins spécifiques des personnes atteintes d’autisme (et d’autres types de handicaps).

 Les associations nationales et régionales de l’autisme en Europe peuvent promouvoir le vieillissement actif des personnes atteintes d’autisme en :

**Intégrant les objectifs** cités ci-dessus dans leur programme de travail ;

**Publiant leur engagement/leurs initiatives** sur le [site de l’Année Européenne du Vieillissement Actif (EY2012)](http://www.active-ageing-2012.eu/)

1. **Le logiciel ‘iSpectrum’ pour aider les adultes avec autisme à développer leurs compétences dans le domaine de l’emploi**

 Un nouveau jeu informatique éducatif est en phase de développement. Il devrait aider les personnes atteintes d’autisme à décrocher un emploi.

 Le projet “iSpectrum” devrait permettre aux personnes avec autisme de participer à des environnements de travail virtuels dans les domaines du commerce de détail, de l’administration et du jardinage, (des secteurs professionnels assez communément choisis par des personnes atteintes de TSA).

 Le logiciel est développé en tenant compte de l’avis de professionnels de l’autisme, d’employeurs et de personnes atteintes de TSA qui seront amenés à tester le jeu. L’objectif de ce logiciel est d’aider les personnes autistes, dans leur recherche d’un emploi ou dans le cadre de leur de travail, à mieux comprendre les relations sociales, à développer et améliorer leurs aptitudes à communiquer et à mieux appréhender les concepts abstraits.

 Le jeu est développé par e-Learning Studios, une organisation implantée au Royaume-Uni, et ses organisations partenaires – Serious Games Institute (GB), Institute for Innovation in Learning (DE), imaginary Srl (IT) et Future 21 Century Foundation (BG). Le projet bénéficie du soutien financier du programme Leonardo de la Commission européenne pour l’éducation et la formation tout au long de la vie.

 Le jeu sera disponible en anglais, allemand, italien et bulgare. Il sera accompagné d’un cours en ligne, destiné aux professionnels de l’autisme, montrant les bénéfices que pourront tirer leurs clients de l’utilisation de ce jeu. Le jeu et le cours de formation seront disponibles en ligne à partir de février 2012 et pourront être utilisés gratuitement durant toute la durée du projet, jusqu’à la fin 2012.

1. **Les lignes directrices en vue de soumettre une plainte individuelle à l’ONU sont à présent disponibles**

Les lignes directrices pour soumettre une plainte pour violation des droits individuels en vertu du Protocole Facultatif de la Convention de l’ONU relative aux Droits des Personnes Handicapées sont à présent disponibles au public.

 Pour de plus amples informations concernant la soumission d’une plainte veuillez [la fiche d’information](http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/CRPD/CRPD-C-5-2_fr.doc) et [les lignes directrices](http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/CRPD/CRPD-C-5-3_en.doc).

1. **Les présidents de la Commission européenne, du Parlement européen et du Conseil européen promettent plus d’actions en faveur des Droits des Personnes Handicapées**

Le 7 décembre, les présidents des institutions européennes ont pris de nouveaux engagements concernant la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CNUDPH).

 José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne ; Jerzy Buzek, Président du Parlement européen et Herman van Rompuy, Président du Conseil européen, ont reçu Yannis Vardakastanis, Président du Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH) ainsi qu’une délégation venue représenter les personnes atteintes de tout type de handicap, notamment Donata Vivanti, Vice-présidente d’Autisme-Europe et son fils Giulio Vivanti, atteint de Troubles du Spectre Autistique.

 Voici les grandes lignes de ce qui a été convenu à l’issue de cette rencontre :

* **Une rencontre de haut niveau sur l'Etat de l'Union sur le Handicap**réunissant les trois présidents des institutions européennes et le FEPH aura lieu tous les deux ans. L’objectif principal de ces rencontres sera de s’assurer que les institutions européennes collaborent entre elles pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées.
* L’événement **« Parlement européen des personnes handicapées »,** dont le but est de promouvoir la participation et la représentation des citoyens atteints d’un handicap au niveau européen, aura lieu en 2012
* **La participation du FEPH dans d'autres types de rencontres de haut niveau** permettra de s’assurer que les leaders européens maintiennent leurs engagements quant aux droits des personnes handicapées.

L’objectif de cette rencontre était avant tout de s’assurer que l’Europe remplit ses obligations concernant les droits des personnes handicapées particulièrement en cette période de crise de financière, alors que les personnes handicapées voient diminuer leurs droits et l’accès à des services vitaux.

Voici les déclarations des trois présidents:

*« La crise ne devrait pas nous empêcher de poursuivre la mise en œuvre de la Convention de l’ONU. Aucune loi ne peut être reportée en raison de la crise. »*

José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne

*«  J’appelle à la conclusion du protocole facultatif [de la CNUDPH] par le Conseil européen. »*

 Jerzy Buzek, Président du Parlement européen

*« Lorsque nous discutons de politique macroéconomique, nous avons tendance à oublier la situation concrète des personnes handicapées… Une issue sociale de la crise est possible. »*

 Herman van Rompuy, Président du Conseil européen

 Cette réunion est le fruit d’un travail de représentation mené par le Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH), une fédération représentant 80 millions de personnes atteintes de tout type de handicap en Europe. Autisme-Europe est membre du FEPH. Notre vice-présidente Donata Vivanti est aussi vice-présidente du FEPH.

 Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le [site du FEPH](http://www.edf-feph.org/Page_Generale.asp?DocID=13855&thebloc=28847)

1. **Le Conseil de l’Europe donne un appui supplémentaire au droit de vote pour toutes les personnes handicapées**

Le Conseil de l’Europe a récemment adopté une recommandation relative à la participation des personnes en situation de handicap dans la vie publique et politique. Cette recommandation est particulièrement pertinente car elle se base sur les principes de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées, appelant les gouvernements européens à s’assurer que l’ensemble de leurs législations n’est pas discriminatoire à l’encontre des personnes handicapées dans la vie publique et politique. La recommandation stipule que toute personne adulte en situation de handicap doit pouvoir exercer son droit de vote et que toute loi doit être « dénuée » de dispositions discriminatoires.  La recommandation spécifie par ailleurs que toutes les personnes en situation de handicap, qu’elles présentent des troubles mentaux, des déficiences intellectuelles, sensorielles ou physiques ou encore qu’elles soient atteintes de maladies chroniques, doivent pouvoir exercer leur droit de vote au même titre que les autres citoyens. Le droit de vote ne peut leur être retiré en raison d’une quelconque loi limitant leur capacité légale, d’une décision juridique ou autre, ou encore en raison de toute autre mesure fondée sur le handicap, le fonctionnement cognitif ou les capacités apparentes.

 Les recommandations adoptées par le Conseil de l’Europe ne sont pas légalement contraignantes, elles ont cependant un poids politique non négligeable car elles sont adoptées par consensus par les 47 Etats membres (du Conseil de l’Europe). La Cour Européennes des Droits de l’Homme se réfère souvent aux recommandations lorsqu’elle rend un jugement.

 Voir la [recommandation](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=Rec(2006)5&Language=lanFrench&Ver=original&Site=COE&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLogged=FDC864)

1. **Représenter les personnes atteintes d’Autisme auprès de la Commission européenne à l’occasion de la Journée Européenne des Personnes Handicapées**

 Pour marquer la Journée Européenne des Personnes Handicapées, la Commission Européenne, en coopération avec le Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH), a organisé une conférence politique qui s’est déroulée à Bruxelles les 1er et 2 décembre 2011. Pendant ces deux journées, les décideurs européens, les représentants et les experts du mouvement du handicap ont discuté autour d’un même thème, à savoir : «Europe’s way out of the crisis: the disability rights perspective » (L’issue européenne de la crise : la perspective fondée sur les droits des personnes handicapées).

 Les représentants d’Autisme-Europe (Donata Vivanti, vice-présidente ; Aurélie Baranger, directrice et Pietro, self-advocate) ont plaidé pour un meilleur accès à l’éducation et à l’emploi pour les personnes atteintes d’autisme. Ils ont  évoqué le problème du chômage qui touche 90% des personnes atteintes d’autisme en raison d’un manque considérable d’opportunités. En effet, **de nombreuses personnes avec autisme disposent de talents spécifiques (notamment dans le domaine de l’informatique) et pourraient être actives sur le marché du travail moyennant une formation adaptée et un aménagement raisonnable du lieu de travail.** Les représentants d’Autisme-Europe ont indiqué que la crise financière pourrait constituer l’opportunité de former et d’employer les personnes autistes et que les investissements et initiatives d’aujourd’hui pourraient permettre d’économiser des ressources sur le long terme en permettant aux personnes atteintes d’autisme de devenir plus autonomes.

[Voir le programme et les présentations(en anglais)](http://www.ec.europa.eu/justice/newsroom/discrimination/events/eventedpd2011_en.htm)

1. **Une « banque de cerveaux » pour l’Autisme**

 Une “banque de cerveaux” pour l’autisme vient d’être établie à l’Université d’Oxford, Royaume-Uni. Cette initiative va permettre à la recherche scientifique d’approfondir sa connaissance de l’autisme en rendant possible l’utilisation de tissus de cerveaux  donnés, après leur mort, par des personnes autistes et leur familles.

 En savoir plus sur [la banque de cerveaux pour l’Autisme et le don de cerveau (en anglais)](http://www.brainbankforautism.org.uk/)

 En savoir plus sur [la recherche sur le cerveau et l’autisme (en anglais)](http://www.autism.org.uk/brainresearch)

1. **Un nouveau film condamne les traitements psychanalytiques de l’Autisme en France**

 Un nouveau film documentaire condamne l’approche psychanalytique de l’autisme en France. Le film intitulé **« Le Mur : La psychanalyse à l’épreuve de l’Autisme »** montre des interviews de plusieurs psychanalystes exerçant en France. Dans ce film, certains tentent d’expliquer les causes de l’autisme à l’aide de théories non fondées voire contradictoires, affirmant notamment que les Troubles du Spectre Autistique sont le résultat du comportement froid et détaché de la mère vis-à-vis de son enfant.

 Depuis la diffusion de ce film, trois psychanalystes interviewés ont entrepris des actions en justice pour dommages et intérêts à l’encontre de la directrice du film, Sophie Robert et de l’association « Autistes Sans Frontière ».

 Autisme-Europe condamne depuis des années les pratiques psychanalytiques qui consistent à proposer des traitements de l’autisme non basés sur la preuve scientifique. Suite à une réclamation collective introduite par Autisme-Europe en 2004 à l’encontre de la France, le Comité des Ministres du Conseil de l’Europe a condamné la France pour non respect de ses obligations éducatives à l’égard des personnes autistes, en vertu de la Charte Sociale Européenne.

 Le droit à l’éducation pour les personnes atteintes d’autisme passe aussi par le droit d’être correctement informées de leurs troubles et de bénéficier d’une intervention basée sur la preuve.

 Pour en savoir plus sur les théories concernant les causes de l’autisme, nous vous invitons à consulter des sources scientifiques crédibles telles que [cet article](http://www.srmhp.org/0101/autism.html), paru dans la revue « *Scientific Review of Mental Health Practice » et* rédigé il y a une dizaine d’années déjà.

 Voir le [film (en français)](http://www.autistessansfrontieres.com/lemur-site-officiel.php)

1. **Les personnes autistes sont aussi bénévoles**

 L’Année 2011 a été proclamée Année du Volontariat par le Conseil de l’Union européenne qui estime que : « (…) le volontariat est une dimension importante de la citoyenneté active et de la démocratie, mettant en pratique les valeurs européennes telles que la solidarité et la non-discrimination et contribuant de ce fait au développement harmonieux des sociétés européennes. »

 Pietro, membre du Conseil d’Administration d’Autisme-Europe, partage son expérience de bénévole sur le site de l’Année Européenne du Volontariat, prouvant que les personnes avec autisme ne bénéficient pas seulement de l’assistance des bénévoles mais peuvent à leur tour être de remarquables volontaires !

 Lire l’article de Pietro (en anglais) :<http://europa.eu/volunteering/en/content/my-experience-voluntary-activities-person-autism-spectrum>

1. **L’impact des restrictions budgétaires et de la crise financière sur les personnes autistes**

 Après consultation de nos membres sur l’impact des restrictions budgétaires et de la crise financière, nous avons rédigé un petit article résumant quelles sont les conséquences de la crise pour les personnes avec autisme et leurs familles en Europe.

 L’article, intitulé « Quand économies à court terme riment avec problèmes à long terme pour les personnes avec autisme», a été publié dans l’édition du mois d’octobre du magazine [*EU Reporter*](http://www.eureporter.co/magazine/201110) et peut être consulté sur le [site d’Autisme-Europe](http://www.autismeurope.org/) (version française bientôt disponible)

1. **Nouvelle base de données en ligne des lois et politiques dans le domaine du handicap**

Une base de données de lois, politiques, stratégies et initiatives nationales des pays européens dans le domaine du handicap est à présent disponible.

Publiée par le Réseau académique européen des experts dans le domaine du handicap (ANED), cette base de données permet d’accéder à plus de 1200 documents pertinents émanant des Etats membres de l’EU, des pays candidats et des pays tiers.

 La base de données est disponible en anglais, français et allemand.

 Accéder à la base de [données](http://www.disability-europe.net/fr)

1. **Rapport sur les droits des enfants atteints d’un handicap intellectuel en Europe**

Un nouveau rapport examine les droits de près d’un million d’enfants atteints d’un handicap intellectuel en Europe.

 Le rapport a été rédigé par Eurochild, Inclusion Europe et l’Université Charles de Prague dans le cadre d’un projet de recherche intitulé « Les Droits de l’Enfant pour Tous : Suivi de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant pour les enfants en situation de handicap mental ».

 A la suite de la publication du rapport, les partenaires du projet et les représentants de 22 organisations nationales œuvrant dans le domaine du handicap et des droits de l’enfant appellent les gouvernements à reconnaître les droits des enfants atteints d’un handicap intellectuel, à savoir :

Vivre dans la communauté, au sein de leur famille ou dans des structures de type familial ;

Bénéficier de services adéquats disponible dans la communauté pour leur permettre de vivre en dehors des institutions ;

Etre inclus dans le processus de décision qui les concerne.

1. **Rapport de l’UE sur les droits des personnes atteintes de problèmes de santé mentale**

Selon un nouveau rapport de l’UE, des actions plus intenses sont nécessaires afin de faire respecter les droits des personnes atteintes de problèmes de santé mentale.

 Un nouveau rapport sur les droits et la discrimination à l’encontre des personnes atteintes de problèmes de santé mentale a été publié par l’Agence européennes des Droits fondamentaux (FRA).

 Selon le rapport, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale  sont protégées par des lois contre la discrimination et ce, dans tous les Etats membres. Cependant, le niveau de protection varie d’un pays à l’autre et en fonction des domaines. Par exemple, dans la plupart des pays de l’UE, la loi prévoit la protection au travail assortie de mesures telles que le devoir de l’employeur d’effectuer des ajustements raisonnables des conditions d’emploi ou du poste de travail en fonction de leurs besoins. Par contre, dans d’autres secteurs tels que l’accessibilité au logement ou aux biens et services, la protection des droits des personnes souffrant de problèmes de santé mentale  varie considérablement d’un Etat membre à l’autre et devrait être renforcée.

 Le rapport est la deuxième publication réalisée dans le cadre du projet « Fundamental rights of persons with intellectual disabilities and persons with mental health problems »(Droits fondamentaux des personnes atteintes d’un handicap intellectuel ou de problèmes de santé mentale).

 L’Agence européenne des Droits fondamentaux (FRA) est un organe consultatif de l’Union Européenne. Établie en 2007 par un acte législatif de l’Union Européenne, elle siège à Vienne, Autriche.

 Consulter le site de [l’Agence européenne des Droits fondamentaux (FRA)](http://fra.europa.eu/fraWebsite/about_fra/about_fra_fr.htm)

 Voir le [rapport](http://fra.europa.eu/fraWebsite/news_and_events/infocus11_2610_fr.htm)

**ARAPI**

1. **Octobre 2011 : 11ème Université d’Automne d’ARAPI, au Croisic**

**Mercredi 5 octobre**

En l'absence de ***Vololona Rabeharisoa,***c'est Catherine Barthélémy qui a présenté le texte de son intervention sur les transformations des pratiques scientifiques, médicales et sociales dans le domaine de l'autisme, une bonne introduction aux multiples questions débattues au cours de la rencontre.

*« Tous ici savent que les connaissances sur l'autisme et les modalités de sa prise en charge ont évolué. Au cœur de cette évolutions se trouvent de nouvelles pratiques collaboratives entre des disciplines scientifiques et des spécialités médicales qui se sont longtemps ignorées, et tout particulièrement entre la psychiatrie et la biomédecine.*

*Une des conséquences importantes en est un changement du statut de l'autisme, qui n 'est plus défini comme une pathologie unique et clairement délimitée, mais comme un syndrome aux formes multiples... Ce souci pour la singularité est partagé par les associations de malades et de familles. Elles s'y intéressent parce qu’elles estiment que les connaissances « savantes » doivent tenir compte de l'expérience des personnes.*

*Comment, dans le domaine de la recherche, établir ce qui est commun aux troubles du spectre de l'autisme, et comment, en définitive, classer ces troubles ? Comment, dans le domaine associatif, construire une action collective, sans renoncer aux identités multiples que les malades revendiquent ?...* »

*Eric Fombonne et René Cassou de Saint Mathurin,* ont examiné les implications cliniques quotidiennes de l'évolution des critères diagnostiques, de Kanner au DSM V.

Dès la première description du syndrome, Kanner a défini l'ensemble des traits autistiques. Plus tard, Lorna Wing a introduit, autour de cette triade de critères, la notion d'un spectre de formes du syndrome. Une classification diagnostique doit permettre au clinicien d'intervenir en gardant une perspective thérapeutique et rééducative.

Or, l'expression du trouble est modulée par les exigences de l'environnement. Le futur DSM V (à paraître en mai 2013) ne comprendra plus qu'une catégorie de TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme). La triade autistique sera abandonnée et remplacée par une dyade, les troubles des interactions sociales étant regroupés avec ceux de la communication. L'aspect dimensionnel du spectre sera privilégié et il sera inclus dans une grande catégorie de « troubles neurodéveloppementaux» (et non plus celle de « troubles habituellement diagnostiqués dans l'enfance »). La question du seuil clinique de handicap reste posée. Si la fiabilité et la reproductibilité des échelles utilisées sont nécessaires, leur validité l'est encore plus.

Or, à ce jour le jugement du clinicien reste la « gold standard » en attendant une meilleure compréhension de la physiopathologie de l'autisme.

***Audette Sylvestre et Pascaline Guérin*** se sont penchées sur les intérêts et limites des classifications fonctionnelles des états de santé. L'objectif de la Classification Internationale Fonctionnelle (CIF) est de sortir de la lecture uniquement médicale et déficitaire de la situation d'une personne.

Ainsi sont examinés et corrélés les fonctions organiques (de l'intégrité à la déficience), l'activité (de la capacité à la limitation), la participation (de la performance à la restriction) et les facteurs environnementaux physiques et sociaux (des facilitateurs aux obstacles), avec l'objectif de mettre en valeur les aspects positifs. La codification est rigoureuse et présente des avantages pour mesurer les effets de l'intervention, pour choisir les aménagements, services et soutiens.

Pour illustrer l'intérêt de cet outil la situation clinique d'un enfant avec autisme a été présentée.

**Jeudi 6 octobre**

En début de matinée les représentants des associations de familles, ***Michel Favre*** (Autisme Europe et le Collectif Autisme), ***Marcel Hérault (Sésame-*** Autisme), ***Danièle Langloys*** (Autisme France), ***Christel Prado*** (Unapei), et ***Simon Wallace*** (Autism Speaks) ont participé à une table ronde animée par ***Jamel Chelly.*** Il en est sorti quelques points forts :

*•* Que ceux qui proposent un programme d'intervention ne soient pas ceux qui l'évaluent.

• Que les résultats des recherches soient transmis aux familles et aux professionnels qui y ont participés.

• Que chaque publication scientifique fasse l'objet d'un texte de vulgarisation rédigé par les chercheurs.

• Que les familles et les personnes avec autisme puissent donner des idées aux chercheurs.

* Quid d'un « Institut de l'Autisme » associant les équipes de recherche, les associations, les financeurs et les pouvoirs publics ?

Ensuite les participants ont pu discuter avec les auteurs de communications affichées sur des sujets aussi divers que l'étude de la pertinence de certains outils, de dépistage ou d'évaluation, ou la compréhension des réponses psychophysiologiques liées à des modifications de la perception. L'objet des études était parfois la personne atteinte de TED, parfois les troubles associés, ou encore les attitudes et les conduites des parents, voire les répercussions de la situation sur la famille entière en y incluant l'animal de compagnie.

Dans l'après-midi cinq ateliers parallèles ont permis aux participants d'approfondir plusieurs facettes de la pratique.

***Emmanuelle Chambres*** a abordé l'aide à la construction des compétences sociales grâce à de multiples outils pédagogiques. Le groupe animé par ***Pascale Dansart*** s'est penché sur l'émergence et le développement de la communication sociale illustrés par des situations thérapeutiques. ***Eric Willaye*** a donné des clés pour la gestion de comportements défis grâce à l'analyse fonctionnelle.

***Dominique Fiard* et *Jean Pierre Malen*** ont permis d'appréhender les aspects médicaux du suivi somatique, du quotidien à l'intérêt des psychotropes. ***Séverine Recordon-Gaboriaud*** a mené une réflexion autour des pratiques d'accompagnement des adultes en établissement médicosocial.

**Vendredi 7 octobre**

La matinée a été consacrée à la perception et la représentation. ***Georges Huard,*** personne Asperger, a introduit le sujet par son témoignage « Lorsque le monde tourne trop vite » décrivant sa perception du temps, sa fascination, son intérêt pour les horloges les plus diverses. Il nous a dit sa difficulté à gérer les situations où plusieurs événements sont à traiter en même temps, ce qu'il appelle le « multitasking ». Il distingue la macro-situation qui ne lui pose pas de problème, c'est à-dire programmer et faire une activité à un moment donné, de la micro-situation, qui le met en difficulté, c'est-à-dire gérer la complexité des choses auxquelles il faut réagir dans l'instant. Alors les repères conventionnels du temps ne suffisent pas.

***Bruno Gepner*** s'est ensuite posé la question : le ralentissement des flux visuels et sonores est-il thérapeutique pour les enfants autistes ? Comment ajuster notre tempo à celui de la personne avec autisme ? Il apparait que plus le mouvement est rapide (vision, audition, proprioception), moins la personne avec autisme perçoit correctement la situation. Ralentir le mouvement semble pouvoir permettre une réhabilitation par l'exercice de la perception sur des vidéos de situations au ralenti. Des travaux et essais cliniques à l'aide d'un logiciel ralentisseur de mouvements complexes sont en cours.

***Julie Grèzes*** a fait le point sur ses travaux sur la communication émotionnelle non verbale.

Les émotions motivent l'action. Ainsi les positions corporelles de peur et de colère déclenchent des activations corticales spécifiques chez l'observateur, le préparant à l'action même lorsqu'il est passif dans un IRMf. Chez les personnes avec autisme la communication entre le système de perception des signaux sociaux de l'émotion et le système moteur est atypique. Les informations arrivent jusqu'à l'amygdale cérébrale mais celle-ci communique mal avec les autres régions du cerveau. Ainsi, la réactivité émotionnelle est plus importante que le décodage des émotions et sa traduction en actions adaptées.

***Marie Gomot*** a présenté les études de son équipe de l'Inserm à Tours sur les bases neurophysiologiques de la résistance au changement. Les personnes avec autisme tentent de préserver la stabilité de leur environnement physique et social par des comportements, des activités et des intérêts restreints et répétitifs. Ce type de comportement persiste avec l'âge et il est commun, avec plus ou moins de force, à l'ensemble des TSA. Marie Gomot a montré les résultats d'une étude d'électrophysiologie démontrant une activation particulière en réponse au changement, plus précoce chez les personnes avec autisme. La réponse neurologique corticale est d'autant plus atypique que la personne avec autisme est intolérante au changement, qu'il s'agisse du traitement des informations sociales ou non sociales.

L'après-midi a fait place aux hypothèses synaptiques et à la plasticité cérébrale.

***Catherine Barthélémy*** a exposé l'origine de la mise en cause de la connectivité des neurones dans l'autisme. Selon de nombreuses études récentes, la croissance cérébrale des petits enfants avec autisme est atypique : à la naissance le périmètre crânien est plutôt petit, puis entre 1 an et 2 ans la croissance s'accélère brusquement, enfin la taille du cerveau redevient normale vers l'âge de 3 ans. Cette trajectoire de développement atypique pourrait témoigner d'une mise en place singulière des réseaux cérébraux, le fonctionnement synaptique serait alors une voie fondamentale de recherche sur les mécanismes impliqués dans l'autisme.

***Seth Grant*** a examiné cette problématique dans le cadre de la recherche fondamentale.

Les recherches de son équipe portent sur les bases moléculaires du comportement. Un certain nombre de comportements des êtres vivants semblent innés. Ce répertoire de réponses qui permet à l'organisme de s'adapter à l'environnement et d'y survivre est lié à un ensemble de protéines présent non seulement chez les mammifères (comme la souris sur laquelle portent les expériences de ce groupe de chercheurs) mais même en grande partie déjà chez les unicellulaires.

Ces composants ancestraux existaient déjà chez des êtres qui n'avaient même pas de neurones, c'est leur multiplication et leur organisation qui ont permis, au cours de l'évolution, l'émergence de la transmission synaptique et de la complexité du cerveau humain. Quelles pourraient être alors les conséquences d'une mutation de l'un des gènes qui codent ces protéines de base ?

***Jean Pierre Bourgeois*** s'est interrogé sur la plasticité de la synaptogénèse. Elle commence très tôt dans la vie fœtale, vers 2 mois in-utéro, et 2 mois après la naissance elle explose pour atteindre son plateau à 3 ans.

A la puberté il y a une perte synaptique. Des milliards de synapses sont produites, leur architecture varie au cours du temps, par production et élimination. Les phénomènes développementaux sont robustes, mais l'élaboration des arbres synaptiques est extrêmement sensible à l'environnement.

Ainsi il peut exister des défauts d'ouverture, d'amplitude ou de tempo de la plasticité cérébrale.

Une hyperplasticité, ou au contraire une hypoplasticité, à des moments critiques, peuvent ainsi perturber la formation des réseaux neuronaux.

Pour ***Philippe Evrard*** la plasticité cérébrale est notre espoir. Les interactions entre génétique et environnement ont des conséquences extrêmement variables dans l'espace et dans le temps. L'expression des gènes et les effets de l'expérience pour les uns ne sont pas forcément les mêmes pour d'autres. La variété des résultats de ces phénomènes primordiaux dans l'autisme n'est pas encore expliquée. Cependant nos connaissances actuelles militent pour l'urgence du dépistage précoce afin de proposer des stimulations qui favorisent une plasticité réparatrice et inhibent les évolutions défavorables.

***Yehezkel Ben An et Eric Lemonnier*** ont présenté une piste : des diurétiques pour traiter l'autisme. Bien qu'actif dès le début, un cerveau immature n'est pas un cerveau adulte. Il mature par séquence, une agression précoce peut modifier la séquence développementale.

La maladie ne commence pas avec l'expression des signes, elle peut être liée à un événement antérieur. L'activité du fœtus précède l'activité du cortex, qui, informé, peut ainsi continuer son développement.

Il y a davantage de chlore intracellulaire dans les neurones immatures. Sa présence baisse au cours du développement, sauf le jour de l'accouchement, afin de rendre le cerveau résistant à cette épreuve. Ce mécanisme serait-il déréglé à la naissance des enfants avec autisme ? La modulation du chlore intracellulaire permet un retour à la situation antérieure lors d'une agression.

Ce cadre théorique sous-tend l'essai clinique du Burinex (une molécule connue depuis 1971, un diurétique utilisé en pédiatrie pour d'autres pathologies) chez des enfants avec autisme afin de les aider à éliminer un excès de chlore qui serait responsable d'un défaut de maturation. Les observations portent sur la modulation de l'émotion. Si les résultats sont globalement positifs, ils sont meilleurs pour les enfants autistes de haut niveau, et mauvais pour ceux qui ont un retard mental important ou de l'hyperactivité. L'arrêt de la médication fait disparaître ses effets.

La deuxième partie de la matinée a été consacrée aux interventions chez les tout-petits. La puissance de l'intervention serait liée à sa précocité. La plasticité cérébrale permet d'envisager une modification significative de la trajectoire de développement, dans une optique de limitation du handicap.

***Bernadette Rogé*** a fait une synthèse du développement de ces approches en s'appuyant sur le Modèle de Denver (développé par Sally Rogers, malheureusement retenue en Californie), une approche développementale qui privilégie l'interaction émotionnelle tout en restant très structurée dans ses objectifs pour chacune des séances. Ce travail d'interaction pendant tous les temps d'éveil de l'enfant est fait par une équipe pluridisciplinaire en étroite collaboration avec la famille, en vérifiant la fidélité de ce que l'on fait à ce qui a été convenu de mettre en œuvre.

***Frédérique Bonnet Brilhault*** a fait le lien entre les évolutions cliniques dues aux prises en charge précoces et leurs corrélats neurophysiologiques. Elle a illustré ses propos par la Thérapie d'Echange et de Développement (le modèle de Tours développé par Gilbert Lelord et ses équipes), une intervention basée sur la neuroplasticité spontanée du développement et sur celle liée à l'entrainement. Des séquences ludiques d'interactions sensori-motrices et socio-émotionnelles favorisent les ajustements anticipés et les synchronisations. Le projet thérapeutique est construit à partir des observations et évaluations du comportement afin d'identifier les fonctions physiologiques sous-jacentes à cibler dans les interventions thérapeutiques.

La conférence de clôture de ***Philippe Evrard*** a rouvert le débat sur l'éthique. D'abord un constat : en matière de handicap, la France est loin d'être efficace à hauteur de son niveau général de santé publique, seul un tiers des besoins sont couverts. La loi de 2005 n'a pas permis la révolution nécessaire par manque de moyens adéquats.

Dans le cadre de l'autisme les conflits sont encore très présents. Les troubles de migrations des neurones, des synapses et des circuits neuronaux ne sont pas influencés par la psychothérapie. Cependant les personnes avec autisme ont droit au respect et à la prise en compte de leur vie relationnelle et affective. La ligne de partage n'est pas seulement le fruit d'un débat d'idées et d'échanges scientifiques, mais aussi le résultat de contraintes culturelles et sociales.

La formation continue qualifiante, les recherches comparatives et l'évaluation des résultats sont des solutions pour dépasser ces conflits stériles. L'objectif immédiat est de réduire les délais pour le diagnostic, accompagné par une intervention comprenant un nombre minimal de séances professionnelles et validées, tout en garantissant aux parents le droit de poursuivre leur activité professionnelle.

En détail sur ARAPI : [arapi-autisme.org](http://www.arapi-autisme.org/)

**ET AILLEURS**

1. Des extraits des films de la collection "à l'aube de la vie" avec les éloges de la revue de presse... Le film en ligne sur le site russe est intitulé "La malédiction allégorique"<http://www.aubedelavie.com/Fr/Collection/Psychopathologie/k1.htm>C’est gratiné, mais voyez plutôt la suite
2. Sur un site russe comment on fait pression sur la famille d’un enfant autiste pour la culpabiliser

<http://rutube.ru/tracks/5180041.html>

1. **Plusieurs articles dans le n° spécial sur l’autisme : Nature, vol 479, 3 novembre 2011 ( en anglais):**

<http://www.dialogueautisme.com/documentation/?logout=1>

<http://www.nature.com/news/specials/autism/index.html>

<http://www.hinnovic.org/recadrer-lautisme-intervenir-moins-et-comprendre-mieux/langswitch_lang/fr>

### Motor Skills in Children Aged 7–10 Years, Diagnosed with Autism Spectrum Disorder Whyatt CP, CM Craig. [La motricité chez les enfants âgés 7-10 ans, avec un diagnostic de trouble du spectre autistique.](http://www.springerlink.com/content/d072032k44673814/fulltext.html)

1. Des scientifiques découvrent une variante génétique associée à la manualité et à la dyslexie

[http://cordis.europa.eu/fetch ?CALLER=FR\_NEWS&ACTION=D&SESSION&RCN=32738&mid=5297](http://cordis.europa.eu/fetch?CALLER=FR_NEWS&ACTION=D&SESSION&RCN=32738&mid=5297)

1. Répertoire canadien de l’autisme

<http://dited-justice.ca/>

1. **Les solutions et ressources technologiques** (majoritairement libres ou gratuites) de support à l’autodétermination pour les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement dans un contexte d’intervention en centre de santé et de services sociaux

<http://www.martintherrienbelec.hostzi.com/Technologies/Accueil_files/Guide%20solutions%20et%20ressources%20TSA.pdf>

[**http://www.autismequebec.org/autisme\_quebec\_fichiers/file/Contact%20Autisme%20juin%202011.pdf**](http://www.autismequebec.org/autisme_quebec_fichiers/file/Contact%20Autisme%20juin%202011.pdf)

**FORMATIONS**

1. **Conférence sur la mise en œuvre des droits des personnes handicapées 2012**

La Fondation ESSL, World Future Council et la Bank Austria organise une conférence internationale sur les future politiques de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relatives aux Droits des Personnes Handicapées (CNUDPH). La conférence aura lieu à Vienne, Autriche, les 22 et 23 janvier 2012.

**LES SITES UTILES**

AFD : <http://www.autismediffusion.com/>

Nouveauté AFD *:* [http://www.autismediffusion.com/PBSCCatalog.asp ?ItmID=4278918](http://www.autismediffusion.com/PBSCCatalog.asp?ItmID=4278918)

EDI Formation : <http://autismeformation.free.fr/>

Autisme Europe : <http://www.autismeurope.org/>

INS-HEA : <http://www.inshea.fr/>

Scolarité partenariat : <http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/>

Autisme-France : <http://autisme.france.free.fr/>

ARAPI : [arapi-autisme.org](http://www.arapi-autisme.org/)

APIPA: <http://www.asperger-integration.com/le-coin-des-aspies.html>

Collectif Autisme :

##### Le Collectif Autisme rassemble les 5 fédérations d'associations de parents d'enfants autistes les plus représentatives en France : Asperger Aide France, Autisme France, Autistes sans Frontières, Sésame Autisme et Pro Aid Autisme.Regroupant près de 200 associations de parents (soit environ 80% du secteur) et représentant plus de 30 000 familles, le Collectif Autisme dispose ainsi d'une véritable légitimité. Nos 5 formations se sont regroupées pour mieux faire avancer la cause de l'autisme. Pour donner écho à l'adage « l'union fait la force », le Collectif Autisme a pour ambition de porter loin et fort ses messages de défense des droits des personnes autistes. Ce collectif fera en sorte que cette pathologie bénéficie d'une attention globale qui permettra la mise en place d'un vrai projet de vie pour les personnes autistes. Il vise une plus forte mobilisation de tous les services de l'Etat (éducation, santé publique, politiques sociales...), des professionnels de santé, des médias, ainsi que de l'opinion publique. Si le dernier plan autisme 2008-2010 a enfin posé les bases d'un véritable espoir de vie meilleure pour les 600 000 personnes autistes, ses mesures tardent à être appliquées et la situation reste aujourd'hui très préoccupante en France pour cette population. Le Collectif Autisme s'attachera à renforcer la dynamique du Plan Autisme du gouvernement pour rattraper le retard français en matière de dépistage, d'accompagnement, d'accueil en milieu ordinaire et de recherche. Cette union jette en outre les bases d'une plateforme de communication commune ayant pour objectif de sensibiliser et mobiliser beaucoup plus fortement sur l'autisme.

##### <http://www.collectif-autisme.org/scolarisation-education.html>

**Conception - rédaction : Jacqueline MANSOURIAN-ROBERT, Michel ROBERT**

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, veuillez le faire savoir à l'adresse suivante : [dialogueautisme@orange.fr](mailto:dialogueautisme@orange.fr)